

Le conseil d'établissement évaluera annuellement les résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.

La collaboration entre l'école et les parents est un facteur de protection essentiel à la réussite de la lutte à l'intimidation et à la violence.



Engagement de la direction

- ❖ Lors d'une dénonciation, la direction est disponible et à l'écoute des élèves, des parents et du personnel de son école ;
- ❖ Elle applique de façon systématique et adéquate le code de vie ;
- ❖ Elle assure le suivi auprès des élèves, des parents, du personnel et des partenaires concernés ;
- ❖ Elle assure la confidentialité afin de conserver le lien de confiance auprès de toutes personnes impliquées.

Ligne dénonciation	819-568-6677 poste 89189 (boîte vocale)
Lien de dénonciation	jedenonce-chevalblanc@csdraveurs.qc.ca
Personnes responsables du dossier à l'école	Patrick Courville, directeur Judith Trudel, directrice adjointe Annick Grosleau, TES du centre d'intervention et de prévention
Service à la clientèle du secrétariat général et des communications de la commission scolaire des Draveurs	819-663-9221
Ligne Parents	1-800-361-5085 www.ligneparents.com
http://www.education.gouv.qc.ca/commissions-scolaires/dossiers/intimidation-et-violence-a-lecole/	Ressources pour les jeunes et les parents d'enfant victime, témoin et/ou auteur de violence et/ou d'intimidation
Service de police	819-243-2345
CISSSO	819-966-6550
Tel-Aide Outaouais	1-800-567-9699

Document élaboré par l'équipe-pivots de l'Outaouais, inspiré de la commission scolaire Marie-Victorin.



Pour contrer l'intimidation, je brise la chaîne du silence et je fais preuve de civisme



Notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école 2018-2019

Document explicatif à l'intention des parents

À l'école du Cheval-Blanc, nous pouvons compter sur un personnel expérimenté, motivé et engagé, au service de l'ensemble des élèves qui lui sont confiés. Bienveillant, il favorise la mise en œuvre de projets novateurs qui tendent vers l'instauration et la préservation d'un milieu de vie à la fois sain et sécuritaire. L'équipe-école du Cheval-Blanc considère que le bien-être et la sécurité des élèves devront toujours demeurer au cœur de ses préoccupations afin d'assurer leur épanouissement et le développement de leur plein potentiel scolaire et extrascolaire.

Nos enjeux prioritaires

- ❖ Entretenir un climat harmonieux entre les élèves de manière à accroître leur sentiment de sécurité.
- ❖ Sensibiliser et habiliter les élèves à utiliser des stratégies de résolution de conflit.
- ❖ Amener les élèves à développer davantage d'empathie et de considération pour leurs pairs.

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à **CARACTÈRE RÉPÉTITIF**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le *cyberspace*, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse** ET de léser, blesser, opprimer ou d'exclure.

INTIMIDATION

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée **INTENTIONNELLEMENT** contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse**, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

VIOLENCE

VIOLENCE OU INTIMIDATION ≠ conflit ou chicane
 Il est important de ne pas confondre la violence ou l'intimidation avec la notion de conflit ou de chicane entre amis qui implique généralement des opposants de forces égales, et qui prend fin dans un délai raisonnable.

Portrait de situation	Ce que fait l'école pour prévenir	Comment l'école et les parents peuvent collaborer?	Comment pouvez-vous dénoncer?
L'école du Cheval-Blanc étant ouverte depuis peu, il est encore tôt pour établir un portrait exhaustif de notre situation. Les gestes de violence et d'intimidation répertoriés jusqu'à présent émanent généralement de la cour d'école.	<ul style="list-style-type: none"> - Programme VIP; - Activités sur le civisme; - Semaine de sensibilisation pour contrer l'intimidation; - Ateliers préventifs. - Animation dans la cour d'école - Programme acti-leader 	La communication entre l'école et les familles est primordiale dans la lutte contre la violence et l'intimidation. L'école encourage les parents à discuter occasionnellement de la problématique de la violence et de l'intimidation avec leurs enfants et à porter toute situation jugée problématique à son attention.	Il est possible de dénoncer en toute confidentialité en composant le 819 568-6677 poste 89189. On peut aussi écrire à la ligne de dénonciation ou encore communiquer avec la direction ou Mme Annick Grosleau.

Que fera l'école si elle constate un acte d'intimidation?

Au moment même où un acte est constaté
 L'adulte qui reçoit la plainte ou qui constate un acte doit immédiatement procéder à un arrêt d'agir. Celui-ci intervient rapidement, en collaboration avec le centre d'intervention et de prévention et la direction, auprès de l'auteur de l'acte, la victime et les témoins.

Mesures de soutien et d'encadrement
Auteur : Rencontre, suivi, et ateliers au besoin.
Victime : Rencontre, suivi, mesure de protection, ateliers au besoin.
Témoïn : Rencontre, suivi et ateliers au besoin.

Sanctions possibles
 Appel aux parents, perte de récréations, retenues, gestes réparateurs, réflexions écrites sur les gestes commis, perte de privilèges, présence aux journées pédagogiques, perte d'activités scolaires, suspension interne ou externe, autres.
Si la situation s'aggrave : Référence au policier éducateur, retraits internes/externes, transfert de services et dans des cas très graves de récidive, possibilité d'expulsion de la CSD.

Suivi
 - Les parents sont informés tout au long du processus de dénonciation.
 - Suivi ponctuel auprès de l'enfant victime, des témoins et de l'enfant auteur de violence et d'intimidation.
 - Suivi auprès de tous les adultes qui côtoient les enfants.